



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 69 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes fournit sa capacité d'enfouissement sans appel d'offres conforme ou référendum à la société GENS tout en demeurant propriétaire du méga-site d'enfouissement de Lachute, dont le tonnage augmente dangereusement, menaçant la santé d'un milieu à vocation agricole, agroalimentaire, agrotouristique et écologique;

ATTENDU QUE le camionnage accru menace la sécurité de la population et particulièrement celle des écoliers et que des accidents graves sont survenus;

ATTENDU QUE de nombreuses plaintes de citoyens dénonçant la pollution de l'air qui contamine les aliments cultivés et qui nuit à la qualité de vie et à la santé des gens ont été formulées depuis de nombreuses années;

ATTENDU QUE les lixiviats partiellement traités, transportant une quantité de contaminants sont déversés dans plusieurs cours d'eau incluant le lac des Deux-Montagnes, la rivière des Milles Îles et la rivière des Outaouais;

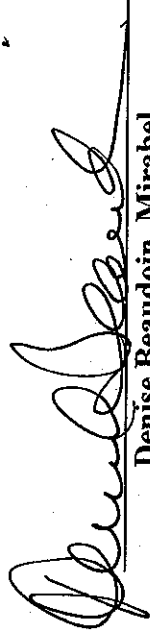
ATTENDU QUE l'enfouissement d'une telle quantité de déchets demeure un risque inquiétant pour l'une des plus importantes nappes phréatiques au Québec;

ATTENDU QUE plusieurs plaintes de citoyens dénonçant le manque de transparence, les conflits d'intérêts flagrants et la gestion controversée de cette Régie n'ont pas permis de remédier à la problématique qui perdure depuis plusieurs années;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, citoyens québécois, demandons au gouvernement du Québec la mise sous tutelle de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, l'inspection systématique de tout lieu d'enfouissement et l'interdiction d'implanter des méga-sites d'enfouissement sur et à proximité de terres agricoles.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Denise Beaudoin, Mirabel

08/06/2011
Date